

# Chevalier, Jean-Marie

---

## Les émotions dans la philosophie contemporaine

---

Organon 36, 13-22

---

2007

Artykuł umieszczony jest w kolekcji cyfrowej Bazhum, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych tworzonej przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego.

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie ze środków specjalnych MNiSW dzięki Wydziałowi Historycznemu Uniwersytetu Warszawskiego.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.



Jean-Marie Chevalier (Paris, France)

## LES EMOTIONS DANS LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

### L'industrie des émotions

Les émotions connaissent depuis quelques années un retour en grâce dans de nombreux domaines théoriques. L'histoire des idées, la phénoménologie, la philosophie analytique, mais aussi les études cognitives (de la psychologie aux neurosciences), l'éthique, l'esthétique ou la sociologie reconnaissent le rôle des émotions dans la définition de leur champ, et donc dans celui de la rationalité. Cet engouement est tel qu'on a pu parler d'une *industrie des émotions* (Crossley 2000). Comment expliquer ce phénomène? Si toutes ces théories s'estiment autorisées à produire une logique de l'engendrement et du fonctionnement des émotions, y a-t-il une logique de la logique des émotions?

De prime abord, le discours contemporain sur les émotions semble massivement dirigé contre une opposition factice entre rationalité et affectivité. La pensée aurait décidé de tourner une page de son histoire, celle de la scission entre le cœur et l'esprit. Sous couvert de séculariser et d'actualiser le vocabulaire des passions, elle somme les émotions de regagner la sphère des processus intellectuels. Il s'agit de refermer la brèche de ces *intermittences du cœur* dont Proust fut le meilleur analyste:

*Si nous n'avions que des membres, comme les jambes et les bras, la vie serait supportable. Malheureusement nous portons en nous ce petit organe que nous appelons cœur, lequel est sujet à certaines maladies au cours desquelles il est infiniment impressionnable pour tout ce qui concerne la vie d'une certaine personne et où un mensonge [...] donne à ce petit cœur, qu'on devrait pouvoir nous retirer chirurgicalement, des crises intolérables. Ne parlons pas du cerveau, car notre pensée a beau raisonner sans fin au cours de ces crises, elle ne les modifie pas plus que notre attention une rage de dents.<sup>1</sup>*

Dans cette vision où les émotions ont la violence d'affections corporelles, nulle réconciliation possible avec le *cerveau*. Mais ce ne sont là que méta-

---

<sup>1</sup> M. Proust, *La Prisonnière* in: M. Proust, *A la recherche du temps perdu*, t. 3, (éd.) J.-Y. Tadié, Gallimard, Paris 1988, p. 729.



phores. Si le cerveau est selon Platon et Démocrite le siège de l'âme (d'après Ps.-Plutarque, *Des opinions des philosophes* IV, 5), c'est le cœur qui joue ce rôle chez Aristote ou Epicure. L'opposition entre un centre de la raison et un centre des émotions est pour le moins ténue. Du reste, à moins de s'en tenir à quelques sempiternelles citations de Pascal, on ne peut pas dire qu'elle ait été particulièrement du goût des philosophes, qui ont plutôt eu à cœur, à toutes les époques, de désamorcer le *symbolisme psychophysiologique* (Averill 1974), ce mythe d'un tumulte passionnel venu corrompre la sagesse de la raison.

S'il y a quelque originalité dans le réarrangement actuel des forces en présence, et en l'espèce, dans les recherches sur une éventuelle logique affective, il faut donc la chercher ailleurs. Il ne s'agit pas de montrer simplement que raison et passion marchent main dans la main. En fait, il ne s'agit même pas de tenir un discours sur la passion: l'émotion est autre chose. L'élaboration historique de son concept résulte d'une destruction des classifications scolastiques patiemment élaborées (Dixon 2003). Cette tendance actuelle à l'unification peut sembler appauvrissante, mais elle vise à dénoncer la réification encore plus pernicieuse des catégories, aussi subtiles soient-elles, de la vie intellectuelle et affective. Ce brouillage des classes se fait au nom de la continuité des états mentaux et corporels.

L'intuition sous-jacente à beaucoup de travaux sur les émotions semble en effet la suivante: à supposer une séparation réelle entre le corps et l'esprit (comme le faisaient les théories sensationnalistes, tombées en désuétude, pour lesquelles l'émotion est une sensation physique perçue par l'âme), on s'interdit d'expliquer les phénomènes intermédiaires qui font la richesse de la vie animale. Les émotions sont au nombre de ces entités à la fois corporelles et mentales, et sont même les meilleures candidates au titre générique. En somme, les théories contemporaines semblent vouloir nous dire que l'insoluble *mind-body problem* doit être converti en *emotion problem*. Réunir l'affectif et l'intellect, c'est également réunir la matière et la pensée, car la relocalisation des sentiments dans le cerveau n'est qu'une partie du processus: il faut corrélativement sortir les pensées de la tête. La tendance de la philosophie à la *déméntalisation* qu'incarnent des auteurs comme Peirce, Wittgenstein, Putnam ou Descombes va dans le sens de la *logique des émotions*: la leçon des travaux récents est en effet qu'à l'intellectualisation des émotions doit correspondre en retour l'incorporation des croyances et des pensées. En d'autres termes, les émotions peuvent être dites logiques sous la condition de redéfinir la logique.

L'émotion est donc promue comme intermédiaire entre corps et esprit, affection et raison, réceptivité et volonté. C'est un quasi-jugement, un état pré-conceptuel essentiel dans une théorie adaptative: chaînon manquant de l'explication évolutionniste, elle révèle *comment l'esprit vient aux bêtes*. A travers les théories de l'émotion, c'est toute une archéologie naturaliste de la rationalité qui s'écrit. Le passage d'un monde de faits à un univers de normes est permis par les émotions en vertu de leur polarité: elles font un partage entre l'agréable et le désagréable ainsi qu'entre l'approprié et l'inapproprié. Là où l'idéalisme voit solution de continuité, le naturalisme découvre dans l'émotion un premier pas vers la séparation du vrai et du faux ainsi que du

bien et du mal (comme le suggère la théorie émotiviste en morale, déjà présente chez Russell 1913). Ce programme requiert de cerner l'émotion au plus près.

### Les théories contemporaines des émotions

Les discussions récentes concernent principalement l'ontologie de l'émotion, la nature des objets intentionnels, le caractère évolutionnaire des émotions, ainsi que leur rapport avec la rationalité et la morale.

#### *Qu'est-ce qu'une émotion?*

Les émotions doivent être situées dans une *topographie de l'esprit* (de Sousa 2007), en vertu de leurs relations avec les états corporels, les désirs et croyances ou la motivation. Au sujet de leur nature on pourrait parler d'entités *sui generis*, mais la compréhension requiert une analyse (qualitativement non réductrice) en constituants de base. Minimale, les émotions peuvent être assimilées à des structures de croyances et de désirs (Greene 1992, Marks 1982). Mais il manque à cette vision l'élément purement affectif, qui fait que l'amour par exemple est davantage que la conjonction d'évaluations positives et de désirs à l'égard d'une personne.

Les théories faisant uniquement fond sur l'affect, qu'il soit purement mental (Stocker 1996) ou conscience d'une sensation corporelle (James 1884, Lange 1887), ont été massivement écartées pour nombre de raisons probantes. Elles n'offrent pas de critère solide de discrimination entre émotions proches (par exemple jalousie, envie, indignation, colère et ressentiment). L'émotion ne peut être une simple sensation (un *feeling*) parce qu'elle n'est pas nécessairement occurrente: je peux être en colère sans éprouver de colère (Solomon 2003a). En outre, cette conception phénoménaliste ne rend pas compte du caractère plus ou moins approprié des émotions, empêche toute compréhension de leur intentionnalité, et de l'existence d'émotions de second ordre (par exemple la honte d'avoir peur) (Tappolet 2000).

Peut-être faut-il alors dire que les émotions sont des complexes de cognition, désir et affectivité (Oakley 1992). Cette explication en termes d'affectivité est certes peu éclairante. C'est pourtant elle qui permet également de distinguer émotion et disposition: ce dernier concept a pu paraître séduisant pour expliciter le caractère prolongé et latent des émotions, mais être disposé n'est pas être réellement affecté (Solomon 1976).

#### *Les émotions sont-elles réelles?*

Une émotion est-elle en définitive un jugement, un état computationnel, une affection corporelle, une disposition adaptative, un fait social? L'enquête sur l'ontologie des émotions met en question jusqu'à leur réalité, qui ne va pas de soi. Certes, la liste de ce que nous sommes disposés à reconnaître comme émotions peut sembler close et peu discutable (Gordon 1987). Elles peuvent être réparties selon leur valence (plaisir ou peine). Les classifications distinguent ensuite émotions sociales, émotions liées à l'attribution d'un mérite, à des croyances contrefactuelles, conditionnelles, etc. (Elster 1999).

Mais une approche historique invite à plus de prudence. L'unité apparente de la classe des émotions s'est constituée au détriment de certaines distinctions fondamentales, notamment d'origine théologique (Dixon 2003). Les passions sont devenues émotions, puis affects ou attitudes, jusqu'à former un ensemble très hétérogène: ce que nous appelons émotions ne constitue pas une classe naturelle (Rorty 1980). Si elles existent, elles incluent au minimum trois classes différentes (Griffiths 1997).

A ces arguments répondent ceux d'une science qui identifie l'émotion comme classe psychologique et neurophysiologique gouvernant la conduite de certains animaux (Charland 2002). Au moins peut-on défendre l'idée que les émotions, tout en faisant l'objet d'une certaine élaboration, sont réelles en tant que vécues. La confiance dans le langage ordinaire, souvent abusive pour les phénomènes particuliers, dessine en effet une psychologie populaire généralement fiable pour ce qui est des grandes classes – ce qui n'empêche pas de souligner le caractère littéraire de cette élaboration (Nussbaum 2001): par opposition à de simples épisodes affectifs, les émotions ont une structure narrative complexe (Goldie 2000), un scénario (de Sousa 1987). Ce ne sont pas de pures occurrences, mais des trames dramatiques mettant en jeu l'ensemble de la vie mentale sur une durée relativement longue.

### *L'intentionnalité des émotions est-elle spécifique?*

Une fois examinée la nature des émotions, se pose la question de leurs objets. L'intentionnalité est considérée comme le problème central d'une théorie des émotions (Greene 1992). L'accord général sur le caractère intentionnel des émotions remonte peut-être à Aristote<sup>1</sup>: avoir peur, c'est avoir peur de quelque chose, être en colère c'est l'être contre quelqu'un. L'intentionnalité ne se réduit pas à l'objet: elle définit un contenu représentationnel, une direction d'ajustement, et des conditions d'assertabilité (Greene 1992). L'intentionnalité des émotions leur est-elle spécifique?

Les *component theories* estiment qu'elle est dérivée des croyances (Averill 1980). Les théories évaluatives considèrent au contraire les émotions comme des jugements évaluatifs intrinsèquement dotés d'une visée intentionnelle. On reconnaît à l'intentionnalité des émotions certains degrés, du tropisme à la référence à des particuliers (de Sousa 1987). Les objections reposant sur certaines émotions particulières (l'anxiété, la mélancolie) visent à décrire l'émotion comme une tonalité affective diffuse plutôt que comme un vecteur orienté vers une cible; mais c'est toujours d'une transformation *magique* du monde qu'il en va (Sartre 1939)<sup>2</sup>. C'est même en vertu de ce caractère spécifique de l'émotion qu'on peut distinguer son *aboutness* (l'objet sur lequel elle porte) de son intentionnalité (l'objet teinté, interprété par une émotion) (Nussbaum 2001).

<sup>1</sup> Sur la question des émotions chez Aristote cf. les textes de F. Woerther et de L. Monteils-Laeng dans le présent recueil.

<sup>2</sup> Sur la critique de la conception janettienne des émotions à laquelle cette théorie conduit Sartre cf. l'article de L. Tarantino dans le présent recueil. Pour une discussion phénoménologique de la conception sartrienne de l'émotion cf. l'article d'A. Bruzan dans le présent volume.

Ainsi, contre ce qu'on pourrait nommer les conceptions additionnelles (*add-on views*), qui ne font qu'ajouter le *feeling* après coup à une théorie intellectualiste de l'intentionnalité, il faut reconnaître une manière intrinsèque de renvoyer aux objets de l'émotion, un *feeling toward* (Goldie 2000). Les émotions ont donc une intentionnalité irréductible et originale, dont le contenu représentationnel diffère notamment de celui de l'intentionnalité intellectuelle en ce qu'il est sans direction fonctionnelle ni conditions de succès (Greene 1992). Encore faut-il, en suivant la leçon de Hume, distinguer l'objet de l'émotion de sa cause (ainsi que de l'objet des croyances qui l'accompagnent) – cette distance engendrant un certain nombre d'erreurs et de duperies de soi (Rorty 1980).

### *Les émotions sont-elles des jugements?*

L'intellectualisme de cette approche a souvent conduit à confondre intentionnalité et cognitivisme. La question est de savoir si la composante doxastique reconnue dans l'analyse des émotions, combinée à la reconnaissance de leur caractère intentionnel, engage nécessairement à définir les émotions comme des jugements. Le cognitivisme soutient que les émotions sont essentiellement prédicatives. Une objection évidente est que les animaux et petits enfants n'ont pas d'attitudes propositionnelles (Deigh 1994). En outre un contenu émotionnel peut dépasser le contenu propositionnel (Wollheim 2000). On a aussi montré qu'une réponse émotionnelle ne suppose pas d'activité cognitive supérieure (Zajonc 1980). Nombreux restent cependant les auteurs attachés à l'idée que les émotions sont des croyances, ou sont au moins dotées d'un contenu représentationnel subdoxastique (pensées, appréhensions, images, conscientes ou non) (Oakley 1992).

Une émotion semble en effet toujours envelopper un jugement, et s'identifie souvent à un jugement moral (Solomon 1977), un jugement de valeur (Nussbaum 2001), ou un jugement chargé d'affect (Lyons 1980) – à moins qu'on y voie une perception justifiant *prima facie* un jugement de valeur. Celui-ci est certes mal étayé ou partiellement irrationnel, mais en cela réside son intérêt: il met fin à la paralysie dont menace le problème du cadre, en proposant un scénario paradigmatique qui pousse à choisir une conclusion avant même d'avoir examiné son contenu (de Sousa 1987, 2004). Les émotions manifestent ainsi une intelligence préreflexive des intrigues psychologiques qui impressionnerait jusqu'à Sigmund Freud (Solomon 2003a). Ces interprétations cognitivo-conatives sont du reste compatibles avec l'idée constructiviste que les émotions ne sont pas des données mais des inférences à la meilleure explication (Rorty 1980).

On peut reprocher à cette vision cognitive-évaluative des émotions son caractère *apollinien* qui occulte le désordre des passions (Blackburn 1998). Mais il est possible de ne pas intellectualiser excessivement les émotions en leur prêtant une fonction qu'elles seules peuvent remplir, celle de présentateurs de valeurs: elles sont des perceptions de valeurs ayant des contenus non conceptuels, et fournissent des justifications aux croyances axiologiques (Meinong 1917, Scheler 1913, Tappolet 2000). Les émotions sont donc eudémonistes en offrant des stratégies intuitives pour maximiser l'intérêt

personnel (Nussbaum 2001) ou l'estime de soi dans une logique du désespoir (Solomon 2003a). Le rôle central des émotions, moteur principal de nos explorations morales (Livet 2002), est donc réaffirmé en éthique dans une veine néo-aristotélicienne: l'homme vertueux n'a pas seulement des actions bonnes mais aussi des émotions droites (Oakley 1992).

### *Les émotions sont-elles volontaires?*

Ce lien entre émotion et jugement d'une part, émotion et normativité de l'autre, conduit à interroger la motivation des émotions. Si elles visent un contenu intentionnel et répondent à des stratégies appropriées de sélection, on peut difficilement les réduire à de simples passions. Le rejet de la théorie phénoménaliste incline à y voir non pas des affections subies, mais des mouvements dirigés dans une certaine mesure – au minimum des perceptions influençables à long terme (Roberts 1988).

C'est la prédominance du phénoménalisme à l'époque classique (de Descartes<sup>1</sup> à McCosh *grosso modo*) qui a occulté le caractère actif des émotions: avant leur unification notionnelle, la conception théologique des appétits et affects opposait un mouvement volontaire aux passions de l'âme (Dixon 2003). Si certains restent attachés à l'idée que les émotions sont des tendances à l'action (Elster 2003) mais en elles-mêmes seulement des événements (Elster 1999b), on a vu en elle des *dénis d'action* (Griffiths 1997), qui prennent toutes les nuances entre la simple réaction corporelle et l'action délibérée, avec ce point commun qu'elles ne sont jamais des moyens en vue d'une fin (Goldie 2000). La problématique antique du contrôle des affects est ainsi réactivée: contre la conception hydraulique des passions comme réponses à des sollicitations externes (Solomon 1976), on dira que les émotions sont des actions parce qu'elles constituent phénoménologiquement leur objet, qui n'est pas simplement reçu (Solomon 2003a).

### *Les émotions sont-elles sociales?*

Les émotions sont des actrices de notre vie affective en occupant une place que leur a assignée l'évolution. Mais leur expression n'est pas volontaire. Si celle-ci n'est pas actuellement adaptative, elle résulte certainement de traits qui ont été sélectionnés (Griffiths 1997). Aussi le problème de savoir *Pourquoi des expressions involontaires d'émotions se manifestent-elles de la manière dont elles se manifestent?* (Darwin 1872) reçoit-il comme solution leur caractère évolutionnaire et adaptatif. Des études ont prouvé que le pan-culturalisme de l'expression des émotions n'est pas dû à une *mcdonaldisation* (Ekman 1994).

Néanmoins, certains traits en sont incontestablement acquis, au point qu'on peut y voir des constructions sur la base de phénomènes socioculturels (Harré 1988). Mais à vouloir éviter à la fois les écueils naturaliste et culturaliste, on risque d'être tenté de distinguer une couche d'émotions de base biologiques que recouvrirait un espace affectif sans cesse renouvelé par

<sup>1</sup> Sur cet auteur cf. les contributions de F. de Buzon et E. Cassan dans le présent recueil.

notre activité culturelle (Griffiths 1997, Ekman 1994): contre ce modèle des émotions *en avocat* (Goldie 2000), on peut défendre la thèse que l'évolution réserve à ses produits une plasticité qui les rend susceptibles d'éducation.

Toutes ces conceptions manifestent un souci de rationalisation du concept d'émotion, de sorte que se pose la question du rapport entre logique et émotion: les émotions sont-elles logiques, la logique est-elle parcourue d'émotions?

### Les émotions de la logique

Peut-on parler de *logique des émotions* sans complaisance? Celle-là est bien souvent sommée d'offrir des gages de scientificité à un discours qui en manquerait<sup>1</sup>. Ce type de stratégie vise soit à rendre raison d'un phénomène en apparence inexplicable, soit au contraire à relativiser un intellectualisme prétendument desséché et porter un coup que l'on espère fatal aux normes du raisonnement. Car mettre au jour la logique d'un processus a dans de nombreux cas un effet en retour sur la méthode elle-même: l'inclusion dans un schème explicatif contraint à élargir les catégories de l'explication. L'examen de la rationalité des émotions invite ainsi à reconsidérer la logique pour elle-même et à la réinterpréter en termes d'émotions. Mais que dit-elle de spécifique aux émotions?

La logique des émotions n'est à bien des égards que le relookage réussi de l'immémoriale problématique de la raison du cœur. Antithèse de l'intellect, débordement tumultueux et incontrôlable, la passion a elle-même sa raison d'être, et ses raisons, pour peu que l'on accepte un point de vue différent de celui du rationalisme le plus étroit. Mais le nouveau positionnement du problème ne fait pas, on est en droit de l'espérer, que vêtir d'habits neufs l'opposition de la raison aux passions; il la déplace et en redessine le champ. Ce mouvement est probablement amorcé par Auguste Comte qui, associant aux différents stades du développement de l'humanité plusieurs types de logique, voit dans la logique des sentiments le ressort du fétichisme. Mais c'est Théodule Ribot qui le premier soutient que, loin d'être une scorie de la rationalité, les sentiments en forment l'organisation originaire<sup>2</sup>.

Par logique des émotions on entend donc une normativité intrinsèque de l'affect constitutive de la vie psychique. On peut certes dénier la rationalité des émotions au profit de la notion d'intelligibilité (Goldie 2000). Mais la rationalité elle-même leur semble assignable, en tant que calcul sinon en tant que norme, c'est-à-dire réponse appropriée: il est parfois rationnel d'adopter une conduite non rationnelle (Elster 1999a), fondée sur des principes synthétiques émotionnels qui ne contredisent pas les règles analytiques de la logique

<sup>1</sup> On pourrait mentionner des logiques du délire (Bodei 2002), logique de l'affect (Redding 1999) et des affects (Ciompi 1982), de la fiction (Sollers 2006), des mondes (Badiou 2006), de la perception (Rock 1983), du pire (Rosset 1971), du sens (Deleuze 1969), de la sensation (Deleuze 1981), des sentiments (Ribot 1905), du social (Boudon 1979), du vivant (Jacob 1970), sans même parler des logiques de l'action, de l'erreur, etc., (et en excluant de cette liste les logiques non métaphoriques (logique de la recherche de Popper, logique de l'action de von Wright, logique du vague de Peirce, etc.)).

<sup>2</sup> Sur l'arrière-plan historique de la logique des émotions, cf. le texte de R. Zaborowski dans le présent recueil.

formelle (Ben-Ze'ev 2000), car une rationalité minimale se dégage de la définition de critères de succès propres (de Sousa 1987). Ces principes favorisent les raisonnements *en marguerite*, où chaque départ du contexte de la question amène à y revenir pour en élaborer un nouvel aspect, et la prise en compte d'exceptions (Livet 2002). La structure logique de l'émotion peut provenir de ce qu'elle est une classe de jugements interprétatifs (Solomon 1977), ou être considérée au contraire comme hétérogène à la logique judiciaire, laquelle n'accepte pas l'agglutination ou l'hyperinclusion (Bodei 2002). Mais dans tous les cas c'est du point de vue d'une raison défensive qu'il existe deux logiques, l'une passionnelle et l'autre rationnelle: on parlerait plus volontiers d'une structure affective unitaire de la logique.

### Bibliographie

- Averill J. (1974), *An Analysis of Psychophysiological Symbolism and its Influence on Theories of Emotion* in: *Journal for the Theory of Social Behavior* 4, 1974, pp. 147–190
- Averill J. (1980), *A constructivist view of emotions* in: R. Plutchik & H. Kellerman (éd.), *Emotion: Theory, research and experience: Vol. I. Theories of emotion*, Academic Press, New York 1980, pp. 305–339
- Badiou A. (2006), *Logiques des mondes*, Seuil, Paris 2006
- Baldwin J. M. (1894), *The origin of emotional expression* in: *Psychological Review* 1, 1894, pp. 610–623
- Ben-Ze'ev A. (2000), *The Subtlety of Emotions*, MIT Press, Cambridge 2000
- Ben-Ze'ev A. (2003), *The Logic of Emotions* in: *Royal Institute of Philosophy Supplement* 52, 2003, pp. 147–162
- Blackburn S. (1998), *Ruling Passions*, Oxford University Press, Oxford & New York 1998
- Bodei R. (1997), *Géométrie des passions: peur, espoir, bonheur*, PUF, Paris 1997
- Bodei R. (2002), *Logiques du délire. Raison, affects, folie*, Aubier, Paris 2002
- Boudon R. (1979), *La Logique du social*, Hachette, Paris 1979
- Charland L. (2002), *The natural kind status of emotions* in: *British Journal for the Philosophy of Science* 53, 2002, pp. 511–537
- Ciampi L. (1982), *Affektlogik. Über die Struktur der Psyche und ihre Entwicklung. Ein Beitrag zur Schizophrenie Forschung*, Klett Cotta, Stuttgart 1982
- Cosmides L. & Tooby J. (2000), *Evolutionary Psychology and the Emotions* in: *Handbook of Emotions*, (éd.) M. Lewis & J. M. Haviland-Jones, Guilford Press, New York 2000, pp. 91–115
- Crossley N. (2000), *Emotions, Psychiatry and Social Order* in: *Health, Medicine and Society: Key Theories, Future Agendas*, (éd.) S. Williams, Routledge, London 2000
- Damasio A. (2001), *L'erreur de Descartes*, trad. M. Blanc, Odile Jacob, Paris 2001
- Damasio A. (2003), *Spinoza avait raison. Joie et tristesse, le cerveau des émotions*, trad. J.-L. Fidel, Odile Jacob, Paris 2003

- Darwin Ch. (1872), *The Expression of the Emotions in Man and Animals*, John Murray, London 1872
- Deigh J. (1994), *Cognitivism in the Theory of Emotions* in: *Ethics* 104, 1994, pp. 824–854
- Deleuze G. (1969), *Logique du sens*, Editions de Minuit, Paris 1969
- Deleuze G. (1981), *Francis Bacon: logique de la sensation*, Ed. de la différence, Paris 1981
- de Sousa R. (1987), *The Rationality of Emotion*, MIT Press, Cambridge 1987
- de Sousa R. (2008), *Emotion* in: *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, (éd.) E. N. Zalta (forthcoming, on-line: <http://plato.stanford.edu/archives/sum2008/entries/emotion/>)
- Dixon Th. (2003), *From Passions to Emotions. The Creation of a Secular Psychological Category*, Cambridge University Press, Cambridge 2003
- Ekman P. (1994), *Strong Evidence for Universals in Facial Expression: A Reply to Russell's Mistaken Critique* in: *Psychological Bulletin* 115, 1994, pp. 268–287
- Elster J. (1999a), *Alchemies of the Mind: Rationality and the Emotions*, Cambridge University Press, Cambridge 1999
- Elster J. (1999b), *Strong Feelings. Emotions, Addiction, and Human Behavior*, MIT Press, Cambridge – London 1999
- Elster J. (2003), *Proverbes, maximes, émotions*, trad. P. Livet, PUF, Paris 2003
- Evans D. (2001), *Emotions: The Science of Sentiment*, Oxford University Press, Oxford 2001
- Frank R. (1988), *Passions within Reason: the Strategic Role of Emotions*, Norton, New York 1988
- Frijda N. H. (1998), *The laws of emotion* in: *American Psychologist* 43, 1998, pp. 349–358
- Gibbard A. (1990), *Wise Choices, Apt Feelings: A Theory of Normative Judgment*, Oxford University Press, Oxford 1990
- Goldie P. (2000), *The Emotions: A Philosophical Exploration*, Oxford University Press, Oxford 2000
- Gordon R. (1987), *The Structure of Emotions*, Cambridge University Press, Cambridge 1987
- Greene O. H. (1992), *The Emotions, A philosophical theory*, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht – Boston – London 1992
- Greenspan P. (1988), *Emotions and Reasons: an Inquiry into Emotional Justification*, Routledge – Chapman and Hall, New York 1988
- Griffiths P. (1997), *What Emotions Really are: the Problem of Psychological Categories*, The University of Chicago Press, Chicago and London 1997
- Harré R. (1988), *The Social Construction of Emotions*, Blackwell, Oxford 1988
- Jacob F. (1970), *La Logique du vivant: une histoire de l'hérédité*, Gallimard, Paris 1970
- James W. (1884), *What is an Emotion?* in: *Mind* 9, 1884, pp. 188–205
- Lange C. (1887), *Über Gemüthsbewegungen. Eine psycho-physiologische Studie*, Theodor Thomas, Leipzig 1887
- Livet P. (2002), *Emotions et rationalité morale*, PUF, Paris 2002
- Lyons W. (1980), *Emotion*, Cambridge University Press, Cambridge 1980

- Marks J. (1982), *A Theory of Emotion* in: *Philosophical Studies* 42, 1982, pp. 227–242
- Meinong A. (1917), *Über emotionale Präsentation*, Alfred Hölder, Wien 1917
- Mulligan K. (1998), *From Appropriate Emotions to Values* in: *Monist* 81, 1/1998, pp. 161–188
- Nussbaum M. (2001), *Upheavals of Thought. The Intelligence of Emotions*, Cambridge University Press, Cambridge 2001
- Oakley J. (1992), *Morality and the Emotions*, Routledge, London 1992
- Oatley K. (1992), *Best Laid Schemes: The Psychology of Emotions*, Cambridge University Press, Cambridge 1992
- Oatley K. (2006), *Emotions: A Brief History*, Blackwell, Oxford 2006
- Paperman P. & Ogien R. (éd.) (1995), *La Couleur des pensées: sentiments, intentions, émotions*, EHESS, Paris 1995
- Prinz J. (2004), *Gut Reactions: a Perceptual Theory of Emotion*, Oxford University Press, Oxford 2004
- Redding P. (1999), *The Logic of Affect*, Melbourne University Press, Melbourne 1999
- Reddy W. (2001), *The Navigation of Feeling: a framework for the history of emotions*, Cambridge University Press, New York 2001
- Ribot Th. (1905), *La logique des sentiments*, Félix Alcan, Paris 1905
- Roberts R. C. (1988), *What an Emotion is: A Sketch* in: *The Philosophical Review* 97, 2/1988, pp. 183–209
- Rock I. (1983), *The Logic of Perception*, MIT Press, Cambridge 1983
- Rorty A. O. (1980), *Explaining Emotions* in: *Explaining Emotions*, (éd.) A. O. Rorty, University of California Press, Los Angeles 1980, pp. 103–126
- Rosset C. (1971), *Logique du pire: éléments pour une philosophie tragique*, PUF, Paris, 1971
- Sartre J.-P. (1939), *Esquisse d'une théorie des émotions*, Hermann, Paris 1939
- Scheler M. (1913), *Zur Phänomenologie und Theorie der Sympathiegefühle und von Liebe und Haß*, Max Niemeyer, Halle 1913
- Sollers P. (2006), *Logique de la fiction et autres textes*, Ed. Cécile Defaut, 2006
- Solomon R. C. (1976), *The Passions. Emotions and the Meaning of Life*, Anchor Press, Garden City, New York 1976
- Solomon R. C. (1977), *The Logic of Emotion* in: *Nous* 11, 1977, pp. 41–49
- Solomon R. C. (1984), *The Passions: The Myth and Nature of Human Emotions*, Doubleday, New York 1984
- Solomon R. C. (2003a), *Not Passion's Slave: Emotions and Choice*, Oxford University Press, Oxford 2003
- Solomon R. C. (2003b), *Emotions, Thoughts and Feelings: What is a 'Cognitive Theory' of the Emotions and Does it Neglect Affectivity?* in: *Philosophy Supplement* 52, 2003, pp. 1–18
- Stocker M. (1996), *Valuing Emotions*, Cambridge University Press, Cambridge 1996
- Tappolet Ch. (2000), *Emotions et valeurs*, PUF, Paris 2000
- Wollheim R. (1999), *On the Emotions*, Yale University Press, New Haven 1999
- Zajonc R. B. (1980), *Feeling and Thinking: Preferences Need No Inferences* in: *American Psychologist* 35, 1980, pp. 151–175